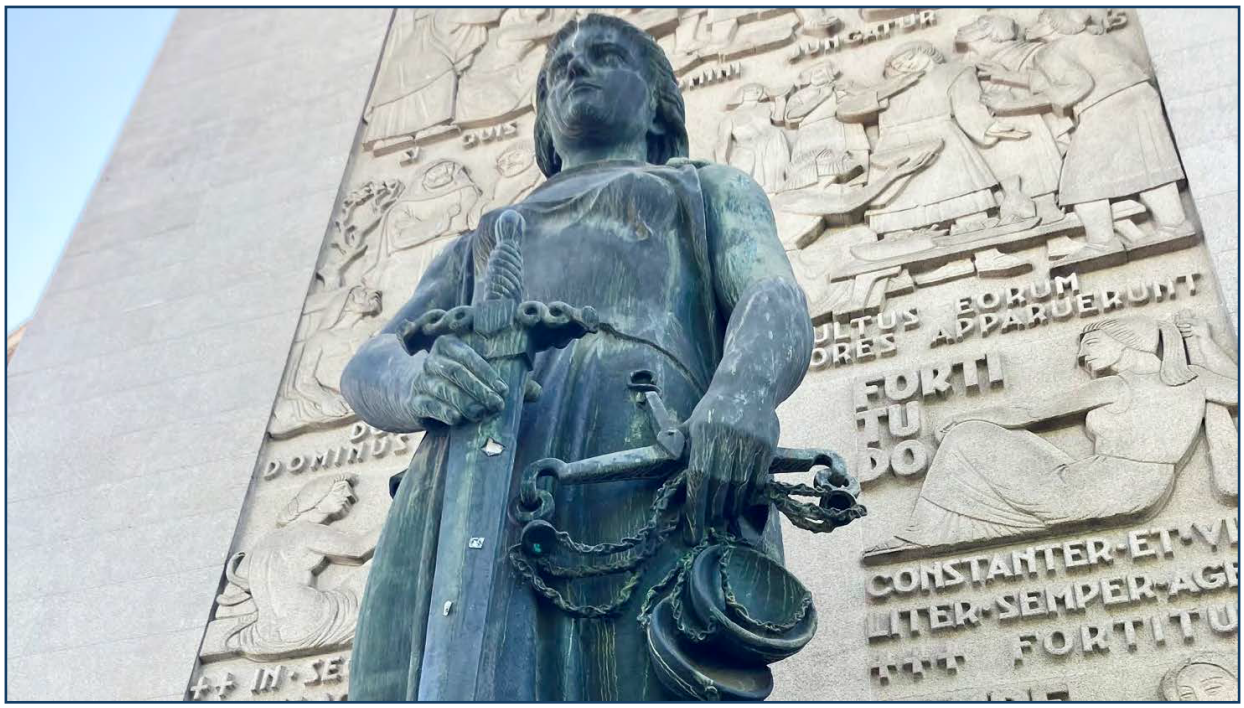
COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)



RENFORCER L'INDÉPENDANCE DU POUVOIR JUDICIAIRE

LA CARRIÈRE ET LA FORMATION DES JUGES

PROGRAMME

CONFÉRENCE DE LANCEMENT

Rapport du premier examen thématique mené dans le cadre du plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (plan d'action de Sofia)

17 NOVEMBRE 2026
14h30 - 17h30

STRASBOURG
Palais de l'Europe
Salle 11

ET EN LIGNE

14h30 – 14h50 SÉANCE D'OUVERTURE

Daniele Cangemi, chef du Service des normes en matière de droits humains et de justice - DGI, Conseil de l'Europe

Signe Öhman, présidente, Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

José Igreja Matos, président, Conseil consultatif de juges européens (CCJE)

Objectif : Inscrire la conférence dans le cadre du plan d'action de Sofia et souligner sa contribution au renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire et à la mise en œuvre du Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe.

14h50 – 15h00 PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXAMEN THÉMATIQUE

Julie Devys, juge, Tribunal administratif de Strasbourg

Objectif : Présenter les principales conclusions, tendances et bonnes pratiques ainsi que les défis persistants mis en évidence par l'examen thématique.

15h00 – 15h45 SESSION I : LA CARRIÈRE DES JUGES

Modérateur : Guillaume Vieillard, membre du CDCJ

Garanties relatives à la carrière des juges et à la gouvernance du pouvoir judiciaire
Duro Sessa, juge, Cour suprême de Croatie ; membre du CCJE

Égalité entre les femmes et les hommes dans la magistrature
Ivana **Jelić,** vice-présidente, Cour européenne des droits de l'homme

Sélection et nomination fondées sur des critères objectifs
Fabio Giovagnoli, membre de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) ; juge *ad hoc,* Cour européenne des droits de l'homme ; membre du CCJE et du CDCJ

Objectif : Examiner comment des systèmes de carrière transparents, des garanties effectives et l'égalité des chances peuvent contribuer à l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Questions-réponses

15h45 – 16h15 ——— PAUSE-CAFÉ ———

16h15 – 17h00 SESSION II : LA FORMATION DES JUGES

Modérateur : João Arsénio de Oliveira, membre du CDCJ ; président du Groupe de travail sur la qualité de la justice de la CEPEJ (CEPEJ-GT-QUAL)

Formation et renforcement des capacités des juges
Ana-Maria Telbis, cheffe du Programme européen de formation aux droits humains pour les professionnels du droit (HELP), Conseil de l'Europe

Intelligence artificielle et nouveaux défis
John Sorabji, professeur associé de droit, University College London

Éthique et intégrité dans la formation des juges
Panagiota Vatikalou, membre du Bureau du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) ; juge, Cour d'appel d'Athènes

Objectif : Examiner le rôle de la formation des juges dans le renforcement de leur indépendance et de leur résilience, ainsi que leur capacité à faire face aux nouveaux défis.

Questions-réponses

17h00 – 17h30 SÉANCE DE CLÔTURE

Daniele Cangemi, chef du Service des normes en matière de droits humains et de justice - DGI, Conseil de l'Europe

Synthèse des principales conclusions et prochaines étapes du Plan d'action de Sofia
Lennart Houmann, vice-président, Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Remarques de clôture
Francesco Depasquale, président, Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

Discours de clôture
Margaret Satterthwaite, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats

Objectif : Mettre en lumière les principaux messages de la conférence et examiner les priorités pour renforcer davantage l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire.